



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DÉCLAREZ VOS REVENUS EN LIGNE  
DÈS LE 8 AVRIL  
SUR IMPOTS.GOUV.FR**



**FINANCES PUBLIQUES**

Madame, Monsieur,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous les différents montants qui vous permettront de vérifier et/ou compléter votre déclaration de revenus préremplie.

Le "MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS IMPOSABLES À DÉCLARER" représente le total des traitements et salaires perçus au cours de l'année.

Le cadre "POUR INFORMATION" contient les informations suivantes :

- les rappels de rémunérations au titre des années antérieures dont vous pouvez demander l'imposition selon le système du quotient ;
- les avantages en nature ;
- les autres revenus nets imposables tels les revenus de remplacement ;
- les rémunérations ne figurant pas sur vos bulletins de paye ;
- les éléments de rémunération non imposables pris en compte pour la détermination du revenu fiscal de référence ;
- les indemnités représentatives de frais professionnels à ajouter au montant imposable si vous optez pour une déclaration aux frais réels ;
- l'impôt sur le revenu prélevé à la source si vous résidez en France ;
- la retenue à la source sur vos rémunérations de source française si vous êtes fiscalement domicilié(e) à l'étranger.

**DÉCLARATION FISCALE DES TRAITEMENTS ET SALAIRES  
PERÇUS AU COURS DE L'ANNÉE 2021**

<b>AFFECTATION</b>		<b>GESTIONNAIRE - POSTE</b>	<b>IDENTIFICATION</b>			
GESTION	11 0340 603 045	ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE DU LOIRET	MIN	NUMÉRO	CLÉ	DOS
POSTE	045 0221	EPPU ST GONDON	206	27007452341651	600	
SIRET	17450431600012					
<b>MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS IMPOSABLES À DÉCLARER</b>		<b>POUR INFORMATION</b>				
25 488,96 €		IMPOT PRELEVE A LA SOURCE EN 2021				210,29 €
						€
						€
						€
						€
						€
						€
						€

Les informations figurant sur le présent bulletin correspondent à la dernière situation connue à la fin de l'année indiquée.

Il vous appartient, le cas échéant, en produisant les justifications correspondantes, de déduire les sommes que vous auriez été appelé à reverser et dont le présent bulletin ne tient pas compte.

En cas de contestation sur les renseignements donnés, une réclamation devra être adressée à votre service gestionnaire dans les huit jours suivant la date de remise du présent bulletin.

Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, peut être exercé auprès du comptable public dont émane le présent document.

MME COFFINEAU GERALDINE

LES GORGEATS

45600 SULLY SUR LOIRE